

Enseignant (e)
CAVLFO Éducation permanente (Cours en mode Hybride)
Année scolaire 2019-2020

Le *Conseil scolaire catholique Providence* accepte les demandes d’enseignantes et d’enseignants pour les cours de l’éducation permanente en mode hybride dans les domaines des langues, les arts, l’informatique, les sciences humaines et sociales et la technologie.

Note : S’il y a un autre cours pour lequel vous avez une expertise ou un intérêt particulier ou s’il y a un besoin particulier dans l’école, veuillez nous en informer.

- 1. Durée des cours :** 90-110 heures cours en classe / en mode Hybride, du 8 octobre 2019 au 29 mai 2020
- 2. Salaire :** Selon la convention collective en vigueur (44,23 \$ / heure) 6,5 heures par crédit-élève pour les cours en mode hybride (CAVLFO, Éducation permanente)
- 3. Tâches :** Voir ci-dessous – Rôles et responsabilités
- 4. Code de Cours :** _____
(Cours que vous voulez enseigner – Se référer à la liste du CAVLFO)

NOM, PRÉNOM : _____ ADRESSE : _____

TÉLÉPHONES : (T) _____ (R) _____ **Signature :** _____

N° de l’ordre des Enseignants : _____ ou Enseignant(e) non-qualifié(e) : _____

Seule les candidates et candidats sélectionnés et qualifiés auront droit à une entrevue.

Veuillez faire parvenir votre formulaire et votre curriculum vitae avant 16 heures le lundi 16 septembre 2019 à l’adresse électronique suivante : demandemploi@CscProvidence.ca .

RÔLES ET RESPONSABILITÉS

ENSEIGNANT(E) – ÉDUCATION PERMANENTE

Cours accrédités qui répondent aux exigences d'obtention du DESO (en classe et mode Hybride) :

- Planifier les cours et l'évaluation des compétences à l'aide du curriculum provincial et en tenant compte des besoins des élèves participants;
- Fournir aux élèves tous les renseignements pertinents à propos des programmes qu'ils suivent, entre autres, les résumés de plan de cours, les attentes, les évaluations et les exigences en matière d'assiduité;
- Enseigner les programmes selon l'horaire;
- Évaluer le rendement des élèves suivant les politiques d'évaluations utilisées au niveau du conseil;
- Assurer la surveillance ou le suivi des élèves;
- S'assurer de respecter les exigences administratives reliées au programme et les règlements de l'école;
- Maintenir le dossier des « Relevés des effectifs » et des étapes finalisées des cours en mode Hybride;
- Communiquer, au besoin ou en cas d'urgence, avec les parents des élèves mineurs;
- Communiquer avec la direction de l'éducation permanente en cas d'urgence;
- Compiler les résultats finaux dans les délais prévus et acheminer les rapports et les relevés des effectifs à la direction de l'éducation permanente.

Cours en mode hybride – Autres responsabilités spécifiques

- Planifier les cours et l'évaluation des compétences à l'aide du curriculum provincial et en tenant compte des besoins des élèves participants. La planification sera divisée en 10 à 20 étapes à compléter par l'élève dans son apprentissage. Les étapes seront entrées dans le module de Trillium pour l'éducation permanente;
- Évaluer le rendement des élèves suivant les politiques d'évaluations utilisées à l'école et entrer les données dans le module Trillium pour l'éducation permanente;
- Garder trace des sessions d'appui en ligne ou en présentiel dans le module de l'éducation permanente de Trillium;
- Toute autre tâche assignée par le directeur de l'Éducation permanente.